STePRiM* opérationnelle du Briançonnais

*STePRiM : stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne

Date Labellisation : 09 décembre 2024

Durée : 6 ans

2025 - 2030

- **1 – Bassin de risques**

Territoire de la communauté de communes du Briançonnais : bassin versant amont de la Durance dont vallées de la Clarée et de Serre-Chevalier, portion amont du bassin versant de la Romanche.

Sont pris en compte principalement les phénomènes d'inondations torrentielles intégrant l'érosion torrentielle, d'inondations non torrentielles, d'avalanche, de chute de blocs et de glissement de terrain.

- **2 – Organisation de la maîtrise d'ouvrage de la STePRiM**

Porteur de la STePRiM : Communauté de communes du Briançonnais

Statut juridique : Communauté de Communes (EPCI)

Adresse : 1 rue Aspirant Jan, BP 28 – 05 105 Briançon cedex

- **3 – Montant total du projet : 7 509 200 €**

=> Financeurs principaux :

Collectivité maître d'ouvrage : 4 289 433 €

État : 3 219 767 €

- **4 – Périmètre de la STePRiM**

La STePRiM s'étend sur les 13 communes de la communauté de communes du Briançonnais où environ 20 000 habitants permanents vivent.

STePRiM opérationnelle Briançonnais

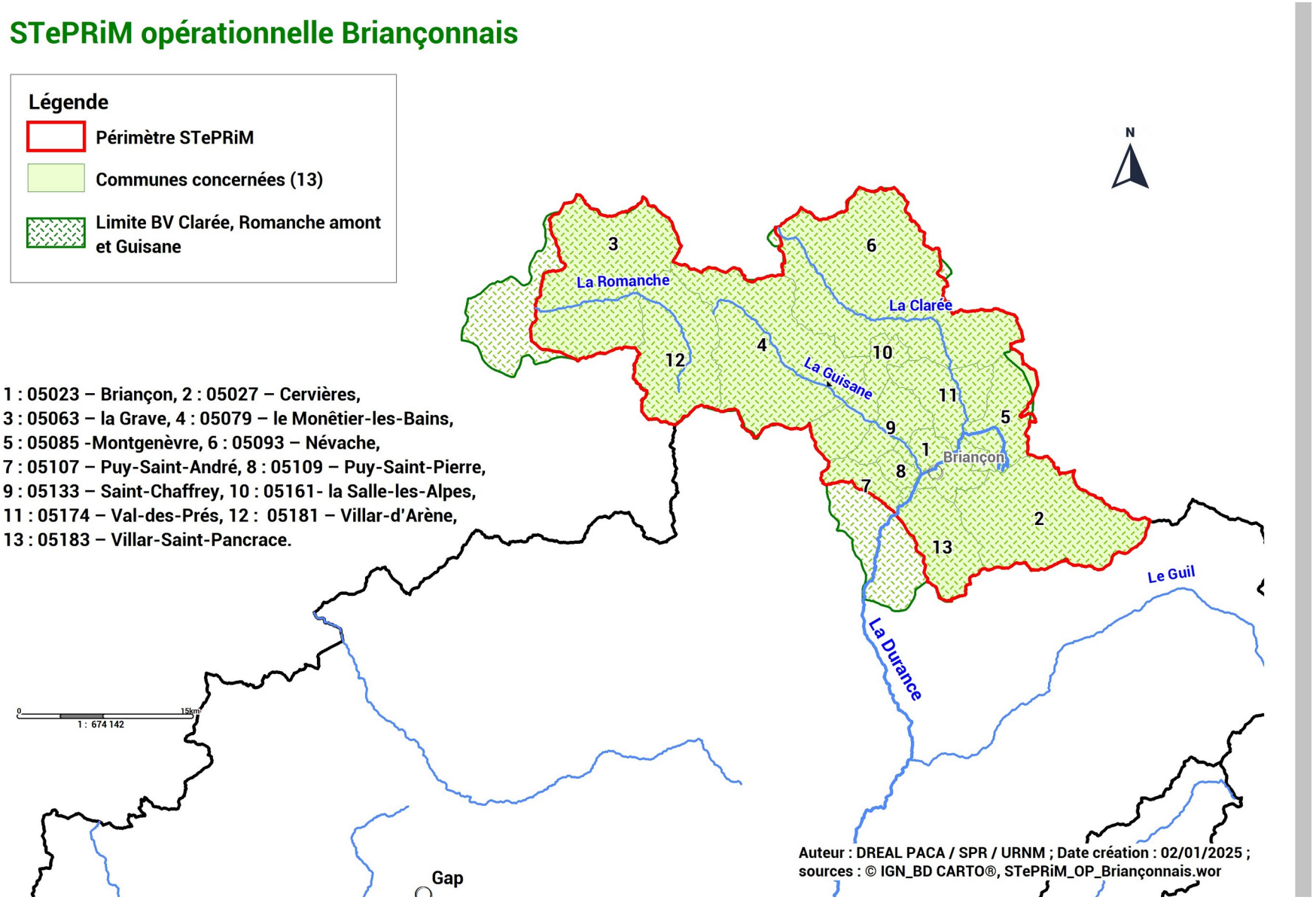

Liste des communes :

1 : 05023 – Briançon, 2 : 05027 – Cervières, 3 : 05063 – la Grave, 4 : 05079 – le Monêtier-les-Bains, 5 : 05085 -Montgenèvre, 6 : 05093 – Névache, 7 : 05107 – Puy-Saint-André, 8 : 05109 – Puy-Saint-Pierre, 9 : 05133 – Saint-Chaffrey, 10 : 05161- la Salle-les-Alpes, 11 : 05174 – Val-des-Prés, 12 : 05181 – Villar-d'Arène, 13 : 05183 – Villar-Saint-Pancrace.

- ## 5 – Objectifs de la STePRiM

Le travail réalisé lors de la phase d'intention a contribué à constituer une base solide de connaissance du territoire, une meilleure appropriation des enjeux liés aux risques naturels.

Le partage de la connaissance des aléas et la concertation organisée avec l'ensemble des acteurs locaux et le grand public, permet aujourd'hui de proposer un contenu ambitieux de la programmation de la STePRiM opérationnelle.

L'ensemble de ces données a permis l'élaboration d'une stratégie pertinente et concertée se décomposant en trois axes majeurs :

- Poursuivre et développement de la conscience du risque ;
- La réduction de la vulnérabilité des enjeux par des travaux sur les ouvrages de protection ;
- La promotion de l'aménagement résilient du territoire.

Les compléments de connaissances en matière d'aléas réalisés dans le cadre de la démarche d'intention, ont permis au porteur de projet d'identifier les principales sources de risques sur le territoire.

⇒ ***Pour en savoir plus*** *: https://www.ccbrianconnais.fr/strategie-territoriale-prevention-risques-en-montagne*

- ## 0 – Résumé

La STePRiM opérationnelle du Briançonnais a été labellisée le 09/12/2024 pour une durée de 6 ans sur la période 2025 – 2030. Le montant global du projet se monte à 7 509 200 € TTC.

13 communes sont concernées dans le département 05.